

RAPPORT MORAL

En introduction à ce rapport moral, je dois situer cette assemblée générale ordinaire dans le temps, soit à peine plus de 6 mois après la précédente à Bletterans le 15 octobre 2022. Rappelons nous que nous avons choisi de retarder la date de l'AG ordinaire du Comité départemental qui traditionnellement se tenait en mars avant la pandémie du Covid, car une assemblée générale électorale avait élu un nouveau conseil d'administration le 30 octobre 2021. Il fallait que la nouvelle équipe prenne ses marques, se mette au travail, désigne son bureau, ses commissions, assure une continuité de son fonctionnement. Les nouveaux membres du Bureau découvraient tous une nouvelle fonction, ils devaient s'informer, apprendre, se confronter aux obligations et échéances qui se présentaient. L'AG de Bletterans avait dressé un premier bilan positif de la gestion des nouveaux administrateurs. Aujourd'hui, nous retrouvons donc notre habituelle AG de printemps.

2022 aura été l'année de transition vers un retour à une vie normale dans tous les domaines, mais avec des contraintes supplémentaires dues aux conséquences du covid. La cérémonie de remise des médailles en Préfecture en juin concernait 78 récipiendaires des 4 promotions de 2020 et 2021. Mais à cette date, beaucoup d'entre eux étaient en vacances, et 22 absences avaient été constatées. Les cérémonies de remise de Lettres de félicitations n'avaient pu être organisées elles aussi pour les promotions de 2019, 20 et 21. Le CA a donc décidé d'organiser une cérémonie exceptionnelle de remise de récompenses le 9 décembre au Centre social de Lons. 45 personnes étaient invitées Monsieur Romain DUPUY, chef du « *Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports* » nous avait fait l'honneur de sa présence et avait participé à la remise des récompenses. Mais seulement 10 médailles avaient été remises, 7 lettres de félicitation. 6 personnes s'étaient excusées, 17 ne l'avaient pas fait et ne s'étaient pas présentées ! Le bilan était donc décevant pour notre initiative non prévue au Budget prévisionnel ; les frais engagés expliquent une partie du déficit de l'exercice comptable comme vous le présentera notre trésorier, Jean-Louis MONNOT, qui a accepté de prolonger sa fonction jusqu'à ce jour, et je le remercie. Merci aussi à Gérard DEBOVE de prendre le relais.

Je précise que nous avons invité les récipiendaires de médailles absents aux 2 cérémonies en Préfecture et au Centre social pour leur remettre la médaille en fin de matinée ; on aura tout essayé pour qu'un maximum de médailles soient remises aux récipiendaires, mais beaucoup n'ont même pas répondu.

La fin d'année 2022 a été très chargée, depuis l'AG du 15 octobre à Bletterans, la journée des Trophées jurassiens et du bénévolat le 25 novembre à Frébuans, la 2^e cérémonie des médailles en Préfecture des promotions de 2022 le 16 décembre, la distribution des colis aux aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Je tiens à remercier et rendre hommage aux administrateurs toujours présents, mobilisés et efficaces lors de ces événements, comme ils le sont à l'occasion de nos conseils d'administration ou des différentes commissions. Je dois souligner aussi l'excellent climat de nos réunions où chacun peut s'exprimer librement et dans le respect ; l'arrivée des trois dames depuis la dernière AG a apporté un nouvel équilibre ; elle nous permet aussi d'approcher l'obligation de parité : il nous manque une dame pour l'atteindre, compte-tenu de la proportionnalité du nombre d'adhérentes, soit un quart de l'effectif. Les administrateurs sont aussi invités à participer aux principales missions de notre comité : la recherche de personnes à récompenser, le délicat rappel aux adhérents peu réactifs à régler leur cotisation, la recherche de nouveaux adhérents en leur présentant notre comité et les incitant à nous rejoindre ; ils doivent aussi signaler les personnes en difficulté, le décès d'un adhérent ou d'un de ses proches...C'est tout un travail d'équipe ! Les membres du Bureau sont encore plus mobilisés, la confiance et la solidarité qui nous lient est essentielle. Ils répondent « présent » quand, indisponible, je les sollicite pour représenter le comité à l'occasion de l'invitation d'un comité sportif ou d'une association. Il est important que nous

soyons alors représentés pour entretenir de bonnes relations avec nos partenaires mais aussi car nous avons constaté que notre Comité départemental était encore mal connu ou confondu avec d'autres comités, (comme le « CDOS »), ou des associations (l'« Amicale sportive de Dole et de la région doloise » en particulier, avec qui nous partageons le local de St-Ylie). Je demande aux administrateurs et à tous les adhérents de bien énoncer sans les réduire ou les supprimer tous les mots de notre « *Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif* » ; notre appellation est longue, mais il faut la respecter, et la faire connaître .

Dans leurs rapports d'activités, le secrétaire général et les présidents de commissions vous relateront l'essentiel de la vie du comité depuis la dernière AG ordinaire.

Il me paraît important d'attirer votre attention à nouveau sur les adhésions. Chaque récipiendaire d'une médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement, a le droit d'adhérer à notre comité, mais pas l'obligation ; nous administrateurs, avons le devoir de les contacter, de les informer, de leur présenter les buts et les apports de l'association, et d'essayer de les convaincre de nous rejoindre. Des documents leur sont envoyés, (flyers, revues,...), Ils leur apportent une première documentation ; mais un échange direct ou par téléphone peut se révéler plus efficace ; et les obstacles sont nombreux avec le téléphone fixe : liste rouge, pas d'enregistrement, pas de réaction au bout du fil tellement les gens sont saturés par les appels indésirables et les arnaques ; les personnes répondent mieux quand on appelle sur le mobile, mais la plupart du temps, on ne connaît pas le numéro. La tâche est compliquée, nous devons la partager, nous administrateurs, vous aussi adhérents si vous connaissez un nouveau récipiendaire... Au 31 décembre nous étions 218 adhérents, tous invités aujourd'hui, 201 en 2021 : il faut relativiser l'augmentation constatée, elle est due à l'adhésion de 23 récipiendaires de lettres de félicitations offerte par leur président de club ; Car les conséquences du Covid sont encore là ; nous avons pris du retard depuis 2020, nous attendons les cérémonies en préfecture de 2022 ; cela fait beaucoup de personnes à contacter .

Un autre constat nous préoccupe : 16 adhérents n'avaient pas payé leur cotisation l'an dernier malgré nos nombreux rappels, et 5 ont démissionné officiellement. Comment le comprendre et l'accepter ? On peut d'ores et déjà s'inquiéter pour cette année, les premiers règlements sont inférieurs à ceux de la même époque en 2022. Nous faisons pourtant partie des 18% de comités départementaux comptant plus de 200 adhérents en France, selon les chiffres annoncés au dernier Congrès des 17 et 18 mars à ROYAT. Comme les autres comités de Franche-Comté, nous sommes depuis des années parmi les premiers selon le calcul du nombre d'adhérents par rapport au nombre d'habitants. Saurons nous échapper au risque général de baisse des effectifs qui menace les associations ? Le covid a eu un effet d'accélération du phénomène ; Chacun doit se sentir concerné et se mobiliser, comme je vous invitais déjà à le faire à Bletterans .

Une des missions essentielles de notre Comité est de rechercher des personnes à récompenser, dans les 3 domaines des sports, de la jeunesse, et de l'engagement associatif. Jean Gallioz, président de la Commission des récompenses, dans l'impossibilité d'être parmi nous ce matin, met en valeur dans son rapport le travail de la commission, ses bons résultats car une nouvelle fois tous les dossiers présentés à la commission préfectorale de mars pour la promotion du 14 juillet ont été validés. Je dois souligner la richesse des parcours bénévoles des personnes proposées. Les durées d'ancienneté minimale pour obtenir la médaille sont largement dépassées, soit 10 ans par exemple pour obtenir le bronze, alors que les textes officiels indiquent 6 ans. Mais tant de gens mériteraient d'être récompensés et ne le seront pas, ce qui nous oblige à être exigeants quant à la qualité des dossiers que nous présentons. Le respect de la parité est aussi une de nos priorités. Il nous a été difficile de proposer des dames remplissant les conditions pour obtenir l'argent et l'or ces dernières années, mais la situation va s'améliorer, et nous nous sommes engagés à proposer 6 dames pour le bronze à chaque promotion . Je rappelle aussi qu'il est nécessaire d'obtenir l'accord de la personne que l'on contacte pour lui proposer une récompense, parfois de la convaincre, et d'accepter le risque du refus. La réaction la plus courante est « *je n'ai pas fait tout ça pour obtenir une médaille* » ; il faut mettre en valeur le sens de reconnaissance de la Nation qui la

différencie des autres récompenses, des fédérations sportives par exemple.

La communication est une des priorités de nos actions, comme vous le rappellera Alain BRIDE , président de la commission ; notre revue semestrielle le « *Médaillé sportif* » 39 a 24 ans ! Seul le Covid n'a pas permis la parution du numéro de juin 2020. Notre secrétaire, Alain BOUVIER , toujours réactif et efficace, alimente notre site appelé « médaillés sportifs 39 » qui mérite bien d' être consulté plus souvent, ; Alain vous adresse aussi par le biais du site de la Fédération la « *lettre d' information* » : il faut bien sûr être équipé d' un ordinateur pour en profiter . La revue « *le médaillé* » de la Fédération nationale est devenue plus attractive comme nous l' a fait découvrir le 100 e numéro de décembre 22 et le dernier reçu ces jours.

L'envoi de mails aux adhérents qui ont communiqué leur adresse a beaucoup facilité notre communication et permis de réaliser des économies , encore faut-il que chacun soit vigilant quant à la réception des envois, comme nous alerte le secrétaire général . Je veux aussi attirer votre attention sur les règles posées par la CNIL, la « *Commission Nationale de l' Informatique et des Libertés* » . Dans le « *RGPD* », « *Règlement Général de la Protection des Données* », de nombreuses restrictions s' imposent dans les publications des renseignements personnels, pour le respect des personnes et de leur intimité, comme par exemple la publication des adresses dans une revue, ce qui va nous imposer une nouvelle vigilance dans notre revue, notre site et nos envois .

Le Montant de la cotisation annuelle est à l' ordre du jour ce matin. Jean GALLIOZ nous a souvent rappelé qu' elle était la plus basse de France ; l' étude d' Alain l' a confirmé . Au Congrès de ROYAT, la question était à l' ordre du jour, les comités qui se sont exprimés annonçaient des tarifs de 20 à plus de 30 € ; rappelons que la Fédération perçoit 11€ sur les 17 que nous demandons . Elle a maintenu cette somme en 2024 .Nous vous demanderons donc de valider une augmentation de 3 € dès l' an prochain.

Il me paraît utile de vous rappeler ou vous apporter quelques précisions administratives : la première, c' est que nous sommes depuis 2022 sous l' autorité de deux ministres, prioritairement celui de « *l' Education nationale et de la jeunesse* », actuellement M. Pap NDIAYE , et de Mme la « *Ministre des sports, des jeux olympiques et paraolympique* », Amélie OUDEA CASTERA.

Nous dépendons directement du *Service Départemental à la Jeunesse, à l' Engagement et aux Sports* », dirigé par M. Romain DUPUY , chef de service, assisté de Mme Nathalie PERNOT adjointe administrative, nos deux interlocuteurs avec qui nous entretenons des relations conviviales, de respect et de confiance réciproque, je tiens à les remercier ici.

Je voudrais énoncer maintenant quelles seront nos priorités de l' année en cours à partir des constats que je vous ai présentés:

- la recherche de personnes à récompenser, dans un souci de diversité et d'équilibre dans les 3 domaines du sport, de l'engagement associatif, et prioritairement de la jeunesse : nous devons impérativement augmenter le nombre de Lettres de félicitations , en recherchant des partenaires; l' éducation nationale d' abord, avec l' UNSS et l' UFOLEP , puisque que nous sommes sous l' autorité du Ministère de l' éducation nationale et de la jeunesse , et davantage vers les clubs sportifs
- consolider nos effectifs, compenser les conséquences du covid, car nous avons pris du retard dans nos démarches de recrutement de nouveaux adhérents parmi les récipiendaires de ces 3 dernières années ; tous les administrateurs sont sollicités dans cette démarche , comme ils le sont pour intervenir dans le règlement des cotisations, un de nos principaux soucis.
- maintenir et renforcer nos liens avec nos partenaires, les inviter à nos manifestations, répondre à leurs invitations, voire organiser des actions en commun ?
- poursuivre le développement des actions sociales, en renouvelant chaque année l' opération des visites aux anciens avec le cadeau de fin d' année ; mais est apparu le besoin d' accompagner des personnes isolées, en difficulté, malades à domicile, à l' hôpital en situation de handicap, comme des conjoints d' adhérents en situation de deuil, comme nous l' avons vécu cette année .

-répondre aux sollicitations de notre fédération nationale, comme le congrès annuel, et participer aux réunions régionales, une des priorités présentée au Congrès de ROYAT : nous étions 5 jurassiens présents à la réunion du 6 avril dernier à DIJON.

Je veux maintenant vous inviter à une réflexion concernant le bénévolat et l'avenir des associations, dans le contexte pour le moins déstabilisé et anxiogène que nous vivons aujourd'hui. Le « Conseil économique, social et environnemental » en donne en 1993 la définition la plus complète : « *le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif, un don de soi, librement consenti, et gratuit* ». C'est a priori parce que chacun de nous a rempli toutes ces conditions que nous avons obtenu ces récompenses officielles, et parce que nous avons assumé des responsabilités dans des clubs ou associations. Il nous appartient donc de défendre le bénévolat, à titre personnel ou collectif : c'est à quoi je vous invitais à vous engager à Bletterans en octobre dernier en vous appelant « *les combattants du bénévolat* ». Dans son rapport moral à Royat, André TORBIERO, président de la Fédération, allait jusqu'à déclarer que « *le bénévolat est notre raison d'être* ». Toutes les cérémonies que notre comité organise s'inscrivent dans cette promotion du bénévolat. Mais dans les débats qui enflamment notre société aujourd'hui, ce bénévolat n'est pas évoqué, comme s'il allait de soi, comme s'il était dû, comme s'il ne comptait pas... Il est certes évalué et mis en chiffres dans nos comptes financiers, les km parcourus dans le cadre d'associations reconnues viennent d'être réévalués dans la déduction fiscale, mais c'est aussi dans un contexte d'inflation.

Il y a quelques années, notre ministère s'appelait « *Ministère de la cohésion sociale et de la protection des populations* ». Je m'étais naïvement interrogé à l'époque sur le sens de cette appellation ; je crois qu'elle conviendrait aujourd'hui, car notre société est en crise, avec une perte des valeurs, du savoir-vivre ensemble, du respect d'autrui, de la citoyenneté. On constate au contraire aujourd'hui trop d'intolérances, d'oppositions, de rejets de ce qui ne nous ressemble pas, d'incivilités, de violences. Le réflexe est de se replier sur soi, chez soi, devant ses écrans, alors qu'au contraire il y a nécessité de réapprendre à se retrouver, à partager du temps en commun, à se mobiliser dans des projets, à se faire plaisir ! C'est justement ce que permettent les clubs sportifs et les associations, elles peuvent même devenir des refuges dans les temps à venir. Dans notre département rural, comme ici au Louverot, le foyer rural apporte de la vie, donne aux habitants l'occasion et l'envie de se réunir, de partager des activités, de célébrer une fête, d'organiser un voyage... Mais combien de villages n'ont pas cette opportunité dans nos villages isolés et éloignés des villes,

Notre comité, départemental, n'a pas l'avantage de la proximité de ses adhérents ; cette AG annuelle est la seule occasion de se rencontrer, et il faut constater que nous sommes peu nombreux ce matin par rapport à notre effectif de 228 personnes en décembre. Ce constat concerne la plupart des comités et associations, mais nous ne devons pas l'entériner comme une fatalité ; peut-être devons nous réfléchir à d'autres propositions de nous retrouver, d'autres offres à nos adhérents ?

Pour conclure, je vous invite à prendre conscience de la valeur de ce que chacun de nous apporte, parfois depuis si longtemps, et doit éprouver une grande estime de soi bien méritée. Pas besoin de donner des leçons, c'est dans notre savoir être que nous apportons les repères et donnons le cap à des jeunes souvent isolés, démunis et exposés, dans notre famille, notre voisinage, nos associations, ici, aujourd'hui. Sachons poursuivre nos engagements associatifs et transmettre les valeurs du bénévolat avec optimisme et conviction.

Je vous remercie pour votre attention.